



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gestion déléguée de la Société Béninoise d'Infrastructures Numériques (SBIN)

Depuis 2016, le Gouvernement de la République du Bénin a adopté une stratégie ambitieuse de développement du secteur du numérique, qui inclut la restructuration des opérateurs publics de télécommunications et la promotion d'un environnement compétitif. Dans ce cadre, la Société Béninoise d'Infrastructures Numériques (SBIN) a été créée, avec pour vocation de devenir un opérateur public, capable de répondre aux attentes des consommateurs en matière de qualité.

En vue de permettre à la SBIN d'être très rapidement opérationnelle et efficace et de pouvoir proposer des offres et des services concurrentiels aux consommateurs, le Conseil des ministres, réuni en sa session du mercredi 24 mars 2021, a pris la décision de confier la gestion déléguée de cette société au groupe SONATEL. A travers cette décision, l'Etat béninois ambitionne de se faire accompagner par un partenaire stratégique ayant une expérience et des compétences avérées dans la gestion des réseaux de communications électroniques fixes et mobiles.

Le groupe SONATEL est un opérateur de télécommunications coté à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM). Il occupe une position de leader dans la plupart des pays de la sous-région où il intervient (Sénégal, Mali, Guinée, Guinée Bissau, Sierra Léone).

Également préoccupé par la sauvegarde des intérêts des consommateurs et l'amélioration des performances des opérateurs de téléphonie mobile dans un environnement effectivement concurrentiel, le Gouvernement vient d'autoriser l'ouverture d'une procédure d'octroi d'une troisième licence de réseaux mobiles de communications électroniques en République du Bénin. Le Ministère du Numérique et de la Digitalisation est chargé de la mise en œuvre de cette procédure, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cotonou, le 26 mars 2021

Aurelie I. ADAM SOULE ZOUMAROU
Ministre du Numérique et de la Digitalisation